

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon



St Paul-Lès-Dax, 28 mai 2014

C O M M U N I Q U É

Gascogne publie ce jour le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre des opérations d'émission nécessaires à la mise en œuvre de la restructuration prévue au protocole de conciliation du 9 avril 2014.

Le prospectus est mis à la disposition du public à l'occasion de :

- l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) de 1.908.804 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles Issues de la Conversion de Créances Bancaires** ») dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice des sociétés Attis 2 et Électricité des Eaux de Madagascar, pour un montant total de 34.121.431,44 euros, prime d'émission incluse, soit un prix de souscription par action, prime d'émission incluse, d'environ 17,88 euros incluant une valeur nominale de 5 euros ;
- l'émission et l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) d'un maximum de 4.077.419 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles Issues de l'Augmentation de Capital en Numéraire Ouverte** ») dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, réalisée à une valeur nominale de 2,50 euros par action sans prime d'émission, pour un montant maximum total de 10.193.547,50 euros ;
- l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) d'un maximum de 13.452.248 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles Issues de l'Augmentation de Capital Réservée** ») dans le cadre de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au bénéfice des sociétés Attis 2 et Électricité des Eaux de Madagascar, réalisée à une valeur nominale de 2,50 euros par action sans prime d'émission, pour un montant maximum total de 33.630.620 euros ;
- l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) de 3.745.581 actions nouvelles susceptibles de résulter du remboursement en actions des 3.745.581 obligations remboursables en actions ou en numéraire de catégorie 1 (les « **ORAN 1** ») ; et
- l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) de 1.075.556 actions nouvelles susceptibles de résulter du remboursement en actions des 1.075.556 obligations remboursables en actions ou en numéraire de catégorie 2 (les « **ORAN 2** », ensemble avec les ORAN 1, les « **ORAN** »).

La réalisation des opérations précitées est soumise à des conditions et à l'approbation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Gascogne devant se réunir le 13 juin 2014.

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers est composé :

- du document de référence de Gascogne relatif à son exercice clos le 31 décembre 2013, enregistré par l'AMF le 15 mai 2014 sous le numéro R.14-031 ;
- de la note d'opération visée par l'AMF le 27 mai 2014 sous le numéro 14-237 ; et
- du résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

Une lecture attentive et approfondie des facteurs de risque décrits à la section 4 du document de référence et à la section 2 de la note d'opération devrait précéder toute décision d'investissement des investisseurs potentiels. En effet, la réalisation de ces risques, de certains d'entre eux, ou d'autres risques non identifiés à ce jour ou considérés comme non significatifs par le Groupe, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires du Groupe.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles, sans frais, au siège social de Gascogne, situé 650, avenue Pierre Benoît à Saint-Paul-Lès-Dax (40990), ainsi que sur les sites Internet de Gascogne (www.groupe-gascogne.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Ce communiqué ne peut être distribué directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou d'achat ni la sollicitation de vente ou d'achat d'actions ou de droits préférentiels de souscription de Gascogne.

Aucune communication, ni aucune information relative à la présente opération ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription d'actions ou l'achat d'actions ou de droits préférentiels de souscription Gascogne peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Gascogne n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Responsable de l'information financière

Patrick Bordessoule, Directeur Général Opérationnel - Tél. : 05 58 56 54 01 - Fax : 05 58 74 55 48

Relations Investisseurs

Guillaume Le Floch, Actus - Tél : 01 72 74 82 25

Relations Presse

Jean-Michel Marmillon, Actus - Tel : 01 53 67 07 80

A propos du groupe Gascogne :

Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s'appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1er opérateur multi spécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN: FR0000124414 / Reuters: GASP.PA / Bloomberg: BI FP / FTSE: 460
www.groupe-gascogne.com